

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 22 - 26 octobre 2001**

## PROGRAMMES DE PAYS

Point 8 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2001/8/4**  
5 septembre 2001  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROGRAMME DE PAYS—ÉGYPTE (2002–2006)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie centrale (ODC): M. K. Adly

Attachée de liaison, ODC: Mme D. Owen tél.: 066513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

La justification et les éléments de la stratégie pour l'octroi de l'aide alimentaire du PAM à l'Égypte ont été présentés dans le schéma de stratégie de pays (SSP) approuvé par le Conseil d'administration lors de sa troisième session ordinaire en octobre 2000 (Le résumé du SSP est présenté à l'annexe I). Depuis, la sécurité alimentaire, les niveaux de pauvreté et les autres indicateurs socio-économiques du pays n'ont montré aucun changement significatif. Le programme de pays proposé pour l'Égypte s'inscrit dans la ligne du SSP et décrit le programme des activités prévues pour la période de cinq ans 2002–2006.

Le programme de pays est conforme à la politique visant à favoriser le développement et compatible avec les objectifs de renforcement de la sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté des conférences mondiales des Nations Unies (Sommet mondial de l'alimentation, Sommet mondial pour le développement social) et avec les Engagements du PAM en faveur des femmes adoptés à la Conférence de Beijing. Il englobe également les principales recommandations de l'évaluation du programme de pays précédent.

Un processus exhaustif d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) mené par l'unité régionale a permis d'améliorer le ciblage des personnes qui ont le plus besoin d'assistance sur une base géographique. Ce processus comprenait la collaboration avec les groupes techniques associés au bilan commun de pays pour l'Égypte et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. En conséquence, l'aide fournie se concentrera principalement sur les personnes sans terre victimes de l'insécurité alimentaire et sur les enfants en âge scolaire dans les zones les plus pauvres de Haute-Égypte. En outre, les communautés marginalisées des zones désertiques de la péninsule du Sinaï et du gouvernorat de la mer Rouge recevront également de l'aide. Les personnes et les zones géographiques ciblées sont compatibles avec la politique et la stratégie de développement du gouvernement.

Le présent programme de pays continuera et renforcera les interventions très satisfaisantes du programme précédent en faveur de l'autonomisation des femmes (attribution d'une partie des terres, délivrance des cartes d'identité) en augmentant le nombre de femmes bénéficiant directement des activités. Une étude menée pendant la mise en œuvre du précédent programme de pays sur les procédures participatives et les actions axées sur l'intégration des femmes sur le terrain favorisera l'adoption d'une approche s'étendant à l'ensemble du programme en faveur de la participation et de l'autonomisation des femmes.

La participation active du PAM dans le processus du bilan commun de pays/ Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, comprenant aussi la présidence du Groupe thématique sur la sécurité alimentaire et la nutrition, a attiré l'attention sur les thèmes de l'insécurité alimentaire et de la faim et sur les zones où elles sont le plus graves. En particulier, le programme de pays vise à établir des partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour la réalisation d'activités complémentaires aux domaines d'activité du PAM, comme le microcrédit, la formation des femmes en matière de création de revenus et l'amélioration de l'alphabétisation des femmes.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent programme de pays porte sur les

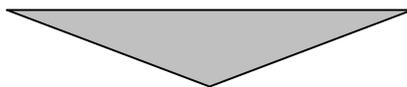


objectifs 2, 3 et 5:

- Permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation (activité complémentaire).
- Permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver (activité fondamentale 1).
- Permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables (activité fondamentale 2).

Pour le programme de pays proposé pour l'Égypte, qui couvre la période 2002–2006, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 34 365 462 dollars E.-U., couvrant la totalité des coûts opérationnels directs (COD) de base, et de 10 069 261 dollars pour des activités complémentaires.

## Projet de décision



Le Conseil approuve le programme de pays établi pour l'Égypte (2002–2006)  
(WFP/EB.3/2001/8/4).



## ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

1. L'Égypte est un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) qui importe presque 50 pour cent de ses besoins en céréales par an pour nourrir une population de plus de 64 millions d'habitants. La quasi-totalité de la population vit sur moins de 4 pour cent du territoire, ce qui entraîne des pressions énormes sur les ressources en eau limitées et sur l'environnement. Bien que les politiques d'approvisionnement alimentaire aient satisfait la demande du marché de façon adéquate, il existe un segment considérable de la population qui doit faire face au grave problème de l'insécurité alimentaire et à ses conséquences. Environ 12 pour cent de la population, soit environ 7,7 millions de personnes, consomment moins de 2 100 kilocalories par jour. Les niveaux de consommation requis pour conduire une vie saine et productive étant habituellement beaucoup plus élevés, une plus grande proportion de la population égyptienne devrait souffrir de l'insécurité alimentaire. Les estimations de la pauvreté (basées sur les dépenses pour la consommation alimentaire) ont fait plus de lumière sur ce problème. Des études récentes ont indiqué qu'environ 23 pour cent de la population (13,6 millions de personnes) vivent en dessous du seuil de pauvreté. Paradoxalement, ce niveau de pauvreté côtoie des résultats macro-économiques remarquables enregistrés récemment. Toutefois, la consommation alimentaire insuffisante, aggravée par le manque d'hygiène, les maladies et leur prévalence et les mauvaises habitudes alimentaires, a provoqué un niveau significatif de malnutrition parmi les enfants: un enfant de moins de 5 ans sur cinq souffre de retard de croissance grave ou modéré et presque 11 pour cent d'insuffisance pondérale.
2. L'insécurité alimentaire et la pauvreté, ainsi que les disparités entre les sexes, ont des dimensions sectorielles et régionales. Dans les gouvernorats les plus défavorisés de Haute-Égypte, presque 15 pour cent des ménages en milieu rural se situent sous le niveau d'apport calorique minimal (2 100 kilocalories). En Haute-Égypte, il existe également une incidence relativement plus forte de retard de croissance (24,9 pour cent), d'insuffisance pondérale (14,2 pour cent) et de dépérissement (8,1 pour cent). L'incidence de la pauvreté en Haute-Égypte atteint 34 pour cent contre 17 pour cent en Basse-Égypte. En milieu rural, 36 pour cent des ménages dirigés par une femme vivent en situation de pauvreté, par rapport à 28 pour cent des ménages dirigés par un homme. Le taux d'alphabétisation en milieu rural est de 44 pour cent (70 pour cent en milieu urbain), le taux d'alphabétisation des femmes s'élevant seulement à 29 pour cent (62 pour cent en milieu urbain). Bien que les taux d'inscription à l'école primaire et les rapports numériques entre sexes aient enregistré des progrès importants, plusieurs gouvernorats en Haute-Égypte et dans les zones désertiques habitées par les Bédouins ont des taux d'inscription scolaire nettement inférieurs à la moyenne nationale.
3. L'objectif du programme de pays pour l'Égypte 2002–2006 est de réduire la malnutrition et la pauvreté et de mettre en valeur les ressources humaines dans les zones cibles de Haute-Égypte et dans les zones désertiques, grâce à la création d'actifs matériels qui permettent une sécurité alimentaire autonome et une augmentation de revenu, plaçant l'accent sur le développement communautaire participatif et l'émancipation socio-économique des femmes. Ce but est compatible avec les objectifs de la politique de développement du Gouvernement de l'Égypte et les objectifs de développement du système des Nations Unies. Le programme de pays s'inscrit dans le cadre de la politique visant à favoriser le développement approuvée par le Conseil d'administration et il est basé sur le schéma de stratégie de pays approuvé par le Conseil d'administration lors de sa troisième session ordinaire en octobre 2000 (voir annexe I). Il tient compte également des recommandations de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays précédent.



4. L'orientation stratégique du présent programme de pays est centrée sur les ménages les plus susceptibles de souffrir de l'insécurité alimentaire, mais qui ont des possibilités de développement autonome qu'ils peuvent mettre à profit si on leur fournit des incitations appropriées. Le programme de pays se fonde sur le principe bien défini selon lequel l'aide alimentaire peut jouer un rôle essentiel dans l'accroissement de l'autonomie. Les bénéficiaires seront choisis parmi les ménages sans terre, les communautés marginalisées de Bédouins et les familles pauvres avec des enfants en âge scolaire. Le ciblage géographique, mené conformément à la politique visant à favoriser le développement, s'est traduit par une concentration marquée sur la Haute-Égypte. Il s'agit du résultat d'une analyse détaillée de l'ACV menée par l'unité régionale ACV en collaboration avec le bureau de pays et les groupes techniques associés à la préparation du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Les gouvernorats ciblés en Haute-Égypte sont: Assiout, Assouan, Béni Souef, Fayoum, Minièh et Sohag. Le programme de pays se concentre également sur les zones désertiques du Sinaï et sur le gouvernorat de la mer Rouge, où l'action est centrée sur les communautés de Bédouins qui ont du mal à gagner leur vie dans les conditions difficiles du désert.
5. Les possibilités de développement proviennent de trois types de programmes financés par le gouvernement: i) les colonisations agricoles en Haute-Égypte (utilisant les eaux du Nil) et dans le gouvernorat de la mer Rouge (utilisant les ressources en eaux souterraines); ii) la sédentarisation des moyens de subsistance des Bédouins grâce à l'agriculture sédentarisée et au développement communautaire; et iii) un système d'éducation primaire gratuit. La mise en place des colonies agricoles irriguées représente un moyen important d'appliquer les politiques gouvernementales d'augmentation de la production agricole des ménages et de revenus durables pour les pauvres. Dans les zones désertiques, l'écosystème déjà fragile ne peut pas soutenir les moyens de subsistance traditionnels et nomades des Bédouins; on aide donc les Bédouins à opter pour des moyens de subsistance sédentarisés et diversifiés moins dommageables pour l'environnement. Dans ces interventions, l'aide alimentaire peut jouer un rôle essentiel en minimisant les risques perçus liés à un changement radical des moyens de subsistance et en assurant la sécurité alimentaire dans les périodes cruciales du début de la colonisation. L'investissement dans l'alphabétisation et dans l'éducation est essentiel pour que les pauvres puissent sortir de leur situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire, mais il faut donner des incitations aux familles pour qu'elles acceptent de sacrifier la main-d'œuvre des enfants en faveur de l'école. Le présent programme de pays utilisera l'aide alimentaire pour fournir ces incitations dans les zones où les disparités, en particulier entre les sexes, dans les inscriptions à l'école primaire sont les plus frappantes.
6. La stratégie d'exécution du programme de pays accordera beaucoup d'importance à l'autonomisation des femmes en tant que condition fondamentale pour l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et des revenus parmi les ménages pauvres. Les progrès seront plus importants si les processus participatifs sont plus efficaces et si le gouvernement étend ces initiatives à d'autres zones géographiques. Le programme de pays bénéficiera des partenariats créés à l'intérieur du système des Nations Unies par la préparation du bilan commun de pays et du Plan-cadre, dans le cadre desquels l'accent a pu être placé sur la sécurité alimentaire. Il est également prévu de chercher des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies et des donateurs bilatéraux pour une exécution plus efficace du programme de pays.
7. Grâce à une orientation stratégique axée sur les populations les plus pauvres victimes de l'insécurité alimentaire et à une assistance en temps opportun qui leur fournit des moyens de subsistance améliorés et durables, le présent programme de pays contribuera aux objectifs de réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté définis dans les



conférences mondiales des Nations Unies (Sommet mondial de l'alimentation, Sommet mondial du développement social). Les actions décrites dans le présent document en faveur de l'autonomisation des femmes sont compatibles avec les objectifs des Engagements du PAM en faveur des femmes.

8. Le PAM s'oriente vers une approche axée sur les résultats en matière de suivi et, pour ce faire, il a élaboré des indicateurs des progrès enregistrés par le programme de pays. Le PAM surveillera également l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire dans les zones ciblées.

---

## PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

### Ressources et processus de préparation du programme de pays

9. À la fin de l'année 1998, on a organisé une retraite fermée de l'équipe des Nations Unies pour étudier les directives du bilan commun de pays et du Plan-cadre et établir un plan d'action commun. Pendant cette réunion, il a été demandé au PAM d'écourter d'un an le programme de pays actuel de cinq ans pour l'aligner sur les cycles des autres organismes du Groupe de développement des Nations Unies ainsi que sur le prochain plan national quinquennal. Ainsi, le programme de pays actuel prendra fin en 2001. Entre le début de l'année 1999 et la fin de l'année 2000, l'équipe des Nations Unies a travaillé en étroite collaboration sous la responsabilité générale du Coordonnateur résident, l'UNICEF coordonnant le travail relatif au bilan commun de pays et le FNUAP celui du Plan-cadre. La définition des thématiques essentielles dans le contexte du développement en Égypte a été possible grâce à d'autres réunions et aux consultations approfondies avec les fonctionnaires du gouvernement, les universitaires et les donateurs. Le PAM a été choisi pour assumer la présidence du groupe thématique sur la sécurité alimentaire et la nutrition. La première ébauche du bilan commun de pays était prête à la fin de l'année 2000 et le document final a été produit en juillet 2001. Le document du Plan-cadre est en ce moment en préparation et devrait être terminé d'ici la fin de l'année 2001.
10. Le SSP a été préparé en étroite collaboration avec les organismes partenaires des Nations Unies et s'inscrit dans la ligne des conclusions du bilan commun de pays. De surcroît, la banque de données commune des Nations Unies a bénéficié de l'exercice ACV et toutes les données utilisées dans le présent document proviennent de cette base d'information commune.
11. Après l'approbation du SSP par le Conseil d'administration en octobre 2000, le bureau de pays du PAM, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, a effectué une série de visites sur le terrain et de consultations pour la préparation du présent programme de pays.
12. Le programme de pays proposé met à profit l'expérience accumulée par le PAM pendant près de 40 ans d'activité en Égypte. Si des résultats encourageants ont été obtenus au titre des projets récemment terminés, c'est en partie parce que des moyens d'exécution solides ont été mis en place avec les ministères de contrepartie. Dans l'ensemble, le personnel, le matériel et les apports techniques sont suffisants et le montant des fonds alloués est conforme aux engagements du gouvernement. Les dispositions institutionnelles ont été également jugées adéquates et pratiques. Si l'on se fie à l'expérience du passé, il ne devrait y avoir aucun problème en ce qui concerne la capacité d'absorption.



13. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent programme de pays porte sur les objectifs 2, 3 et 5.

- Permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation (activité complémentaire).
- Permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver (activité fondamentale 1).
- Permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables (activité fondamentale 2).

14. Le programme de pays proposé envisage d'apporter une aide alimentaire à 188 650 bénéficiaires par l'entremise de deux activités fondamentales et à 282 600 garçons et filles par l'entremise d'une activité complémentaire d'alimentation scolaire.

**TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE DU PAM EN ÉGYPTÉ**

Activité	Total	Hommes/Garçons	Femmes/Filles
Haute-Égypte	<b>145 650</b>	69 910 (48%)	75 740 (52%)
Communautés du désert	<b>43 000</b>	20 855 (48,5%)	22 145 (51,5%)
<b>Total</b>	<b>188 650</b>	<b>90 765</b> <b>(48%)</b>	<b>97 885</b> <b>(52%)</b>
Activité complémentaire d'alimentation scolaire	<b>282 600</b>	141 300 (50%)	141 300 (50%)

15. Le coût opérationnel direct total du présent programme de pays s'élève à 34 365 462 dollars, c'est-à-dire à peu près le même montant que le programme de pays précédent. L'activité 1, Aide aux familles sans terre en Haute-Égypte, a besoin de 55 440 tonnes de farine de blé, de 3 805 tonnes d'huile végétale, de 5 550 tonnes de lentilles et de 2 936 tonnes de sucre, pour un coût opérationnel direct de 21 485 381 dollars. L'activité 2, Appui aux communautés vulnérables du désert, a besoin de 36 448 tonnes de farine de blé, de 1 214 tonnes d'huile végétale, de 2 395 tonnes de lentilles et de 2 120 tonnes de sucre, soit un coût opérationnel direct de 12 880 081 dollars.

16. L'activité complémentaire consiste en un programme d'alimentation scolaire dans les zones ciblées par les deux activités fondamentales et servira de complément à la stratégie de développement. Elle a besoin de 25 434 tonnes de farine de blé, de 2 543 tonnes d'huile végétale et de 3 391 tonnes de sucre, pour un coût opérationnel direct se chiffrant à 10 069 261 dollars. Son exécution sera tributaire d'un financement d'autres ressources bilatérales.

17. L'engagement du gouvernement pour les fonds de contrepartie pour les activités fondamentales du présent programme de pays est évalué à 112 284 669 dollars.

18. Pendant l'exécution du précédent programme de pays, on a créé un comité de coordination au lieu du Comité consultatif pour l'aide alimentaire, avec des fonctions relatives à la planification stratégique, à la résolution des problèmes et aux approches communes d'exécution. Ce comité s'est avéré un moyen efficace de fournir un



encadrement conjoint pour les aspects décisionnels et opérationnels aux responsables d'activité intéressés. Ce comité sera reconduit dans le présent programme de pays.

19. Pour chaque activité du programme de pays, on créera un comité de gestion (conseil de directeurs), placé sous la direction du ministère compétent et composé de représentants choisis selon les besoins spécifiques des activités. Le directeur du PAM en Égypte participera en qualité d'observateur aux réunions de ces comités. Sous la conduite générale du comité de coordination, chaque conseil de gestion ne s'occupera que des questions opérationnelles, de programmation, d'exécution et de cofinancement correspondant à son activité.
20. Les partenaires potentiels (organismes des Nations Unies, ONG) ont également une excellente expérience en Égypte. La coordination a été organisée sur une base bilatérale ponctuelle. Cependant, vu l'augmentation des partenariats, il est prévu que des représentants de ces organismes participeront au comité de coordination du PAM.

## LES ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

### Activité fondamentale 1: Aide aux familles sans terre en Haute-Égypte visant à la création d'actifs

#### *Orientation stratégique*

21. Cette activité aura pour bénéficiaires les familles pauvres sans terre ou pratiquement sans terre victimes de l'insécurité alimentaire en Haute-Égypte, où les analyses de vulnérabilité ont révélé de graves problèmes de faim, de pauvreté et de bas niveaux de développement humain. Le PAM adoptera une nouvelle approche, coopérant avec le gouvernement pour porter les programmes de développement agricole et de colonisation là où vivent les pauvres, plutôt que de les installer ailleurs. Cela permettra aux communautés pauvres dans leur ensemble de bénéficier des retombées économiques et sociales des nouvelles activités économiques. L'aide alimentaire permettra aux bénéficiaires de surmonter la période transitoire de la création d'actifs agricoles, ce qui augmentera leur niveau de sécurité alimentaire.
22. Cette activité répond à l'objectif 3 de la politique visant à favoriser le développement: permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.

#### *Analyse des problèmes*

23. Au niveau régional, les ménages victimes chroniques de l'insécurité alimentaire se trouvent en Haute-Égypte où, selon une estimation, 24,9 pour cent des enfants souffrent de retard de croissance. Il s'agit du plus haut taux de retard de croissance de toutes les régions. L'insécurité alimentaire chronique est en outre attestée par le fait que la plus forte incidence de pauvreté (34 pour cent) se trouve en Haute-Égypte. Si seulement 35 pour cent de la population totale du pays vivent en Haute-Égypte, quelque 55 pour cent des 13,5 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté sont en Haute-Égypte. Les données sur l'insécurité alimentaire indiquent qu'environ 12 pour cent de la population totale, soit environ 7,7 millions d'habitants, consomment moins de 2 100 kilocalories par personne par jour et la plupart vit dans les gouvernorats plus pauvres de Haute-Égypte.
24. Les politiques gouvernementales d'augmentation de la production agricole et de la sécurité alimentaire des pauvres en milieu rural comprennent des projets ambitieux de mise



en valeur des terres du désert. Au cours de la dernière décennie, quelque 800 000 hectares de désert ont été bonifiés, la disponibilité d'eaux souterraines a été augmentée et de nouvelles techniques pour l'utilisation de l'eau du lac Nasser et du Nil ont été élaborées. La majeure partie des superficies déjà affectées à la colonisation des pauvres et au développement agricole, ou destinées à l'être, se trouve en Haute-Égypte. Une double stratégie de réduction de la pauvreté et d'augmentation de la production agricole est mise en place grâce à un programme d'installation des pauvres sans terre sur des terres irriguées nouvellement mises en valeur.

25. Au cours des premières années de la colonisation, les colons sont exposés à de multiples difficultés. Étant arrivés dans une nouvelle colonie, ils ne disposent d'aucune source de revenu régulier tant que les nouvelles activités agricoles ne sont pas rentables. Par conséquent, ils font face à de graves problèmes de consommation alimentaire pendant ces premières années. Ils doivent également s'adapter à un nouveau système de production et à un nouvel environnement social. Tous ces facteurs risquent de limiter leur participation au niveau nécessaire pour assurer le succès de la nouvelle colonisation et de ses entreprises. En d'autres mots, on dispose d'arguments solides pour justifier le recours à une aide extérieure afin de permettre aux pauvres sans terre de constituer des actifs pouvant les aider à atteindre la sécurité alimentaire et une vie meilleure. L'aide alimentaire du PAM est conçue pour satisfaire ce besoin. Des observations sur le terrain ont clairement indiqué une grande différence entre les colonisations soutenues par l'aide alimentaire et celles qui ne le sont pas. Dans les premières, l'agriculture sédentarisée est établie et stabilisée tandis que dans les secondes, elle effectue des progrès sporadiques et a besoin de beaucoup plus de temps pour obtenir les résultats escomptés.

### **Objectifs et résultats escomptés**

26. L'objectif à long terme de cette activité est la sécurité alimentaire autonome et l'augmentation des revenus pour les familles pauvres victimes de l'insécurité alimentaire en Haute-Égypte, grâce à l'agriculture sédentarisée et au développement social et communautaire. Cet objectif est conforme aux plans à long terme de développement social et agricole du gouvernement.
27. Grâce à cette activité, les ménages pauvres sans terre ou pratiquement sans terre, en particulier les ménages dirigés par une femme, reçoivent la propriété d'une terre irriguée qu'ils cultivent pour accroître leur disponibilité alimentaire et leur pouvoir d'achat. Il est prévu qu'après une période de cinq ans les ménages participants auront une consommation alimentaire adéquate et pourront satisfaire d'autres besoins de base grâce à leur production agricole et à l'augmentation de leurs revenus. Des améliorations quantitatives et qualitatives de la sécurité alimentaire, des revenus et des conditions de vie sont envisagés à plus long terme.
28. Les colons vivent dans un milieu communautaire/villageois et ont accès à des services tels que les écoles et les cliniques mis en place dans le cadre des programmes de développement communautaire du gouvernement. Ils bénéficient des coopératives et font partie des comités de village, qui représentent également des éléments du soutien apporté par le gouvernement au développement communautaire. Ils bénéficient aussi du Fonds d'activité qui accorde du microcrédit pour les investissements agricoles et les activités génératrices de revenus des femmes ainsi que pour les investissements dans le développement communautaire.
29. Les activités de formation pour les femmes, leur représentation dans les comités de village et la disponibilité de crédit favoriseront la participation des femmes aux activités sociales et économiques.



## 30. Extrants:

- Installation de 29 130 familles sans terre sur de terres nouvellement irriguées et octroi d'une aide alimentaire pour cinq ans.
- Mise en culture de 30 587 hectares grâce à l'utilisation de nouvelles techniques.
- Utilisation des services de crédit du Fonds d'activité par plus de 30 pour cent des fermiers.
- Construction, dotation en personnel et financement d'environ 30 écoles primaires et 30 cliniques.
- Établissement d'environ 30 comités de village et de 30 coopératives agricoles (participation des femmes ciblée à 30 pour cent).
- Installation de 20 pour cent des ménages dirigés par une femme, allocation de 20 pour cent de la terre aux épouses et délivrance de cartes d'identité à toutes les femmes.

### ***Rôle et modalités de l'aide alimentaire***

31. L'aide alimentaire du PAM servira de soutien aux fermiers sans terre en attendant que leurs terres atteignent un niveau de production suffisant à subvenir aux besoins de leurs ménages. C'est au cours de la quatrième année d'exécution que ce niveau de production devrait être atteint dans la plupart des colonisations, mais seulement après deux ans et demi dans les colonisations de la région du lac Nasser. Les familles recevront une ration alimentaire par mois de farine de blé (67,5 kilogrammes), d'huile végétale (4,5 kilogrammes), de lentilles (6,8 kilogrammes) et de sucre (3,8 kilogrammes) pendant deux ans et demi ou quatre ans. Les ménages dirigés par une femme recevront 25 pour cent de rations alimentaires supplémentaires pendant les deux premières années de la colonisation, pour les aider à la préparation de la terre et aux travaux agricoles initiaux, étant donné que, du point de vue physique, les femmes ne pourront pas entreprendre toutes ces tâches exigeantes.

### ***Stratégie d'exécution***

32. Cette activité apportera un soutien à huit colonisations au total: Assiout, Béni Souef, Fayoum, lac Nasser, Minièh, Sohag et Wadi El Saaida (en Haute-Égypte) et Nubaria (Basse-Égypte), avec un retrait graduel en 2003.
33. Le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres assumera la responsabilité globale de l'activité. Le partenaire clé à l'intérieur du ministère est le Surintendant des activités du PAM, responsable de l'exécution des activités d'aide alimentaire et de la gestion du Fonds d'activité. Le Surintendant travaille avec deux autres partenaires clés à l'intérieur du ministère: l'Office général du développement agricole et des projets de relèvement et le Plan Moubarak de colonisation. En ce qui concerne les colonisations, l'Office général du développement agricole et des projets de relèvement est responsable du développement de toutes les infrastructures et de la mise en valeur initiale des terres, réalisées par des entrepreneurs, et le Plan Moubarak est responsable de la sélection des colons et de leur soutien tout au long du processus de colonisation.
34. En ce qui concerne la colonisation autour du lac Nasser, le partenaire principal du PAM est encore le Surintendant des activités du PAM. Toutefois, l'exécution réelle, y compris la sélection des colons et la gestion globale de la colonisation, est gérée par l'Office de développement du lac du Grand barrage.



35. Le Plan Moubarak et l'Office de développement du lac du Grand barrage sont également responsables de la formation des colons et de l'organisation des coopératives agricoles pour la fourniture des services de tracteur et les intrants agricoles nécessaires. Le Directeur régional du Plan Moubarak en Haute-Égypte et le Président de l'Office de développement du lac du Grand barrage seront responsables des questions opérationnelles. Un personnel adéquat et qualifié composé d'ingénieurs, d'agronomes, d'instructeurs et de sociologues apportera un soutien.

### ***Bénéficiaires et avantages escomptés***

36. Le nombre total de bénéficiaires directs se chiffre à 29 130 familles (dont environ 5 826 ménages dirigés par une femme), soit presque 150 000 personnes, qui s'installeront sur des terres nouvellement mises en valeur. Environ 75 740 femmes et 69 910 hommes bénéficieront de l'aide alimentaire. Les procédures de ciblage garantiront que toutes ces personnes sont issues des familles sans terre les plus pauvres en Haute-Égypte; en ce qui concerne la colonisation autour du lac Nasser, on s'efforcera en particulier de cibler les familles nubiennes déplacées lors de la création du lac.
37. Chaque colon bénéficiera d'une enveloppe de prestations, dont la première composante est représentée par une parcelle agricole de 1,05 hectare. Les prestations comprennent également de l'aide pour les logements à bon marché et une composante de formation et de services de vulgarisation. L'assortiment alimentaire du PAM représente une contribution très significative à la sécurité alimentaire des ménages pendant la période initiale difficile du développement de la ferme. Une fourniture alimentaire adéquate permet aux fermiers de rester sur leurs terres et de se concentrer sur leur mise en valeur.

### ***Appui et coordination***

38. Les principaux coûts initiaux de l'activité, y compris toutes les infrastructures, le travail de formation des fermiers et de vulgarisation, sont entièrement pris en charge par le gouvernement. Les coûts d'appui directs du gouvernement pour l'activité comprendront également une contribution au Fonds d'activité. Pour ce Fonds, le gouvernement réservera dans son budget 5,26 dollars par famille de colons par mois sur une période de quatre ans. Le Fonds sera utilisé comme soutien aux colons grâce aux lignes de crédit pour les activités agricoles et les activités génératrices de revenu des femmes ainsi que pour les investissements au niveau communautaire. Le gouvernement prendra en charge tous les coûts de transport local, d'entreposage et de manutention de l'aide alimentaire.
39. On cherche à obtenir l'appui des organisations internationales de donateurs. En particulier, cette activité devrait pouvoir profiter de l'assistance technique bilatérale des Gouvernements de la France et de l'Italie. La France semble intéressée à fournir une assistance technique pour la production animale et végétale et la formation des bénéficiaires. L'Italie s'est montrée intéressée par le travail sur l'environnement dans une zone de colonisation, en particulier sur la formation des bénéficiaires en matière de protection de l'environnement. De la même façon, les responsables de l'activité cherchent l'aide du FIDA pour accroître et mieux gérer le crédit agricole pour les petits fermiers. Le PAM a contacté la FAO pour un appui technique (surtout dans les domaines de la commercialisation et de l'agriculture biologique) pour le projet. On explore la possibilité d'un financement par le biais des accords italiens de conversion de la dette.
40. Les associations de développement communautaire seront organisées et enregistrées auprès de la Direction des affaires sociales à l'échelon du gouvernorat. Les associations devraient avoir fonction d'animateurs pour le développement communautaire et attirer les fonds et les services additionnels nécessaires.



41. Le PAM travaille également en étroite collaboration avec l'UNICEF et le FNUAP, qui préparent aussi leurs nouveaux programmes de pays, afin de synchroniser leur assistance et optimiser les synergies dans les gouvernorats où les trois organismes sont présents. L'UNICEF et le FNUAP pourraient fournir de l'aide aux bénéficiaires du PAM, en particulier dans les domaines de la formation des femmes en matière d'information sanitaire, de nutrition de la famille et d'alphabétisation.

### *Dispositifs de suivi*

42. Le gouvernement a la responsabilité principale du suivi global de l'activité, y compris la distribution de vivres et l'utilisation du Fonds d'activité. Le PAM fournira les directives générales, notamment les nouveaux critères applicables pour le suivi des effets et des résultats. Chaque programme de colonisation répartira les tâches de collecte et de communication des données du suivi au personnel qualifié sur place. Le programme fournira également tout le matériel nécessaire et la formation pertinente pour un soutien efficace de la collecte, du traitement et de la communication des données de suivi. Le Surintendant n'embauchera du personnel que pour le suivi de la distribution alimentaire, de l'utilisation du Fonds d'activité et des changements dans les conditions socio-économiques.
43. La collecte de données de référence pour cette activité sera effectuée de façon à servir de base aux futures opérations de suivi et d'évaluation. Le suivi du PAM se concentrera sur une vaste gamme d'éléments de l'activité, parmi lesquels on trouve: i) quantité et qualité de la nourriture distribuée/reçue; ii) fréquence des distributions alimentaires; iii) exhaustivité des cartes pour les rations des ménages; iv) utilisation du Fonds d'activité; v) allocation de la terre au nom des ménages dirigés par une femme et aux femmes des colons; vi) disponibilité d'activités de formation et participation à ces activités par sexe; vii) participation des colons (hommes et femmes) au processus local de prise de décisions; viii) progrès dans la mise en valeur des fermes; ix) progrès des cultures; et x) changements de revenus et de consommation alimentaire des ménages.

### *Estimation des coûts*

44. Les besoins totaux de l'activité s'élèvent à 67 731 tonnes d'aliments, dont 55 440 tonnes de farine de blé, 3 805 tonnes d'huile végétale, 5 550 tonnes de lentilles et 2 936 tonnes de sucre, équivalant à un coût opérationnel direct pour le PAM de 21 485 381 dollars sur cinq ans, tandis que la contribution du gouvernement se chiffrera à 29 204 169 dollars.

## **Activité fondamentale 2: Appui aux communautés vulnérables du désert**

### *Orientation stratégique*

45. Les communautés de Bédouins pauvres et victimes de l'insécurité alimentaire vivant dans les conditions particulièrement difficiles du désert dans les gouvernorats du Sinaï et de la mer Rouge et les familles pauvres sans terre du gouvernorat de la mer Rouge et de la Haute-Égypte bénéficieront de cette activité destinée à appuyer le développement de moyens de subsistance élargis et durables. L'aide alimentaire apportera un soutien aux bénéficiaires lors de la transition des moyens de subsistance traditionnels aux nouveaux.
46. Cette activité répond à l'objectif 5 de la politique visant à favoriser le développement: permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.



### **Analyse des problèmes**

47. La pauvreté revêt une dimension nettement régionale en Égypte. Une estimation récente indiquait que l'incidence de la pauvreté atteignait 23 pour cent en Égypte et que la Haute-Égypte présentait la plus haute incidence de pauvreté (34 pour cent). Toutefois, d'autres poches de pauvreté existent dans le pays, en particulier parmi les communautés qui vivent dans les zones désertiques où les ressources sont insuffisantes et les conditions de vie très dures. Les Bédouins qui habitent le Sinaï et le sud du gouvernorat de la mer Rouge survivent à peine avec leurs modes de vie traditionnels. Bien que les données sur ces populations soient insuffisantes (par rapport à d'autres zones en Égypte, ce qui rend la comparaison de la vulnérabilité difficile), leur existence se caractérise par des bas niveaux d'éducation et une forte incidence de maladie et de malnutrition. Le Gouvernement de l'Égypte a par conséquent accordé un degré de priorité élevé au développement des gouvernorats de la mer Rouge et du Sinaï.
48. Les Bédouins nomades sont confrontés à l'appauvrissement des superficies de pâturage pour leurs animaux. Le gouvernement cherche à aider les Bédouins à s'installer avec succès sur des terres et à gagner leur vie avec une agriculture mixte grâce à l'introduction des techniques de récolte de l'eau. Cette agriculture sédentarisée contribuera au développement des communautés: en fournissant des services à ces communautés, on pourra s'attaquer au grave problème de l'accès inadéquat aux soins de santé et à l'éducation. En outre, dans le plateau central du gouvernorat de la mer Rouge, une zone désertique mais dotée d'abondantes ressources en eau souterraines renouvelables, le gouvernement est en train de lancer un programme de développement pour la mise en valeur de nouvelles terres adaptées à la colonisation des gens pauvres sans terre du gouvernorat de la mer Rouge et en provenance de la Haute-Égypte.
49. Les activités de récolte de l'eau seront dictées par le souci d'améliorer l'environnement autour des zones de colonisation. Dans ces nouvelles communautés, le gouvernement fournira les écoles primaires, les cliniques, des routes remises en état et, dans certaines zones, l'électricité.

### **Objectifs et résultats escomptés**

50. L'objectif à long terme de cette activité est le développement de nouveaux moyens de subsistance durables pour les nomades pauvres et pour les migrants en provenance de la vallée du Nil surpeuplée. Il sera atteint par le biais d'une assistance à l'agriculture sédentarisée (pour les communautés nomades) et aux colonisations agricoles (pour les pauvres sans terre). Cet objectif est compatible avec la politique nationale et le Gouvernement de l'Égypte lui a accordé une priorité spéciale.
51. Les communautés de Bédouins ciblées pratiqueront l'agriculture sédentarisée et les colons sans terre l'agriculture irriguée, ce qui entraînera l'amélioration de la sécurité alimentaire grâce à l'augmentation de la production et des revenus. Les sources de revenu seront diversifiées, durables, plus fiables et ne porteront pas atteinte à l'environnement. Les Bédouins sédentarisés et les colons sans terre pourront accéder aux services sociaux dans un environnement communautaire stable.
52. Extrants:
- Création de colonies agricoles pour les Bédouins et les pauvres sans terre, soit 8 600 nouvelles fermes dont 5 100 fermes utilisant les méthodes de récolte de l'eau et 3 500 fermes irriguées par les eaux souterraines.
  - Formation de 8 600 bénéficiaires aux nouvelles techniques agricoles pour optimiser la production dans des conditions difficiles.



- Utilisation des mécanismes de crédit du Fonds d'activité par plus de 30 pour cent des fermiers.
- Ouverture de 16 écoles primaires et de cliniques.
- Colonisation de ménages dirigés par une femme (représentant 15 pour cent de tous les bénéficiaires).

### ***Rôle et modalités de l'aide alimentaire***

53. L'aide alimentaire du PAM soutiendra les pauvres sans terre et les Bédouins nomades pendant le processus de colonisation/sédentarisation en attendant que leurs terres atteignent un niveau de production suffisant à subvenir à leurs besoins. On devrait atteindre ce niveau au cours de la quatrième année après la colonisation/sédentarisation. Les familles recevront des rations alimentaires mensuelles de farine de blé (67,5 kilogrammes), d'huile végétale (4,5 kilogrammes), de lentilles (6 kilogrammes) et de sucre (9 kilogrammes) pendant quatre ans.

### ***Stratégie d'exécution***

54. Dans le gouvernorat de la mer Rouge, la responsabilité générale de la mise en œuvre du projet incombera au Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres qui confiera l'exécution à l'Institut de recherche pour les régions désertiques. Au Sinaï, la responsabilité générale de l'exécution du projet incombe au Ministère du développement et des nouvelles communautés par l'entremise de l'Office de développement du Sinaï. Le contrôle est assuré grâce au comité de gestion auquel participe le bureau de pays.
55. Au cours de l'exécution du projet, on établira une stratégie conjointe pour une approche participative des bénéficiaires dans les processus décisionnels, y compris la sélection des bénéficiaires (dans les nouvelles colonisations), les services communautaires essentiels et les services sociaux de base.

### ***Bénéficiaires et avantages escomptés***

56. L'activité aidera 3 500 familles pauvres et sans terre (dont 525 ménages dirigés par une femme) et 5 100 familles nomades bédouines (dont 765 ménages dirigés par une femme). Environ 22 145 femmes et 20 855 hommes bénéficieront de l'aide alimentaire. Les 3 500 familles recevront chacune 1,05 hectare de terre agricole, irriguée par des eaux souterraines renouvelables. On apportera de l'aide aux 5 100 familles de Bédouins pour la mise en valeur de terres adaptées au fond des vallées (wadis) pour la production en agriculture pluviale grâce à l'application de techniques de récolte de l'eau (construction de digues, de citernes et de puits).
57. Tous les ménages bénéficiaires recevront une formation agricole (production de cultures, utilisation des intrants, commercialisation) et construiront leurs propres maisons permanentes. Ils profiteront de revenus réguliers et de plus en plus importants créés par l'agriculture diversifiée et la conversion à des cultures économiquement plus rentables. Une fois la ferme et les logements permanents établis, on garantira également aux bénéficiaires une sécurité de jouissance pour leurs exploitations.
58. Par le biais de la constitution des communautés agricoles, les bénéficiaires recevront les services communautaires du gouvernement, parmi lesquels on peut citer la construction et le fonctionnement des écoles primaires et des cliniques ainsi que l'amélioration des routes d'accès aux villages. Selon les possibilités, le gouvernement prolongera le réseau principal d'électricité jusqu'à ces villages.



### **Appui et coordination**

59. Les responsables de projet au Sinaï et dans les gouvernorats de la mer Rouge, soutenus par un personnel en nombre suffisant, s'occuperont des questions opérationnelles. Le personnel de l'Institut de recherche pour les régions désertiques fournira l'appui technique au développement agricole et à la polyculture. Des unités agricoles seront créées grâce au développement des techniques de récolte de l'eau et à la construction de puits et de citernes. Les femmes et les filles recevront une formation en matière d'activités rémunératrices pour les ménages, de soins de santé et de nutrition et/ou bénéficieront de cours d'alphabétisation. Dans le cadre de cette activité, le PAM fournira également des pompes, des systèmes de chauffage solaire et des véhicules tout terrain. Le transport terrestre, l'entreposage et la manutention seront assurés par les contributions du gouvernement.

### **Coordination et partenariats**

60. On a tenu des pourparlers avec la FAO et le FIDA pour d'éventuels partenariats: crédit agricole pour les petits fermiers pour le FIDA et assistance technique de la FAO pour développer les marchés (par exemple, production de cultures recherchées et leur livraison au marché) et l'agriculture biologique. L'accord italien de conversion de la dette qui vient d'être signé pourrait éventuellement être utilisé pour financer cette aide additionnelle.

### **Dispositifs de suivi et d'évaluation**

61. Les unités de suivi et d'évaluation, en étroite collaboration avec les autres unités de gestion, géreront un programme de suivi des activités en tant qu'outil de gestion. Le suivi et l'évaluation se concentreront aussi bien sur les extrants de l'activité (objectifs et cibles du projet) que sur ses résultats (amélioration de la sécurité alimentaire, accès aux services d'éducation et de santé). On effectuera des études initiales sur les extrants et les effets et des évaluations participatives rurales pour évaluer les progrès à l'échelon des ménages et le degré et l'efficacité de la participation des bénéficiaires. En outre, le PAM prolongera son programme de formation pour le personnel de projet en matière d'amélioration de la participation des bénéficiaires et de sensibilisation à la problématique hommes-femmes.

### **Estimation des coûts**

62. La contribution globale du PAM se chiffre à 42 177 tonnes, soit 36 448 tonnes de farine de blé, 1 214 tonnes d'huile végétale, 2 395 tonnes de lentilles et 2 120 tonnes de sucre, pour un coût opérationnel direct sur cinq ans de 12 880 081 dollars. La contribution du gouvernement se chiffre à 83 millions de dollars.

### **Activités d'appui**

63. Dans la mise en œuvre des activités appuyées par le PAM, des progrès considérables ont été réalisés pour changer les attitudes et les pratiques d'exécution relatives aux questions de disparité entre les sexes et de participation. Le mérite de cette amélioration est à attribuer aux partenaires d'exécution du PAM. Toutefois, des progrès sont encore possibles et, dans le présent programme de pays, il existe de nouvelles activités pour lesquelles le personnel doit être formé. Par conséquent, le bureau de pays, en collaboration avec ses homologues du gouvernement, élaborera un nouveau plan stratégique pour fournir de la formation à tout le personnel de l'activité en matière de disparités sexuelles et de participation. Le fait d'accorder une attention particulière aux besoins des bénéficiaires



(hommes et femmes) améliorera l'exécution de l'activité et fera du suivi et des rapports des outils de gestion plus utiles.

64. Le bureau du PAM en Égypte travaille également avec l'unité régionale ACV pour la collecte de données désagrégées en Haute-Égypte. Ce travail est aussi conçu pour la mise à jour de la base de données du bilan commun de pays. En outre, le bureau de pays du PAM est en train d'étudier le potentiel d'utilisation des techniques de télédétection pour évaluer l'impact sur l'environnement des activités ainsi que les progrès des cultures.

### Principaux problèmes, hypothèses et risques

65. Le succès du présent programme de pays en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des bénéficiaires ciblés est très tributaire des apports techniques, dont la plupart seront fournis par les partenaires d'exécution. Le programme de pays compte sur des apports techniques effectués en temps opportun, de qualité et en quantité suffisante. Cependant, compte tenu des contraintes pratiques, dont la procédure d'approbation des budgets et les procédures administratives, les progrès relatifs à cette hypothèse devront être suivis de près.
66. Le programme de pays met fortement l'accent sur les partenariats. Bien que le but principal de l'établissement de partenariats soit d'optimiser les synergies, cela comporte certains risques. La continuité du financement de la part de tous les partenaires ainsi que la dynamique des relations et des engagements interinstitutions revêtent une importance critique.
67. Les objectifs du présent programme de pays doivent être atteints principalement grâce à l'augmentation de la production agricole de la part des bénéficiaires. Cette production sera utilisée pour le ménage et pour la vente; par conséquent, il est essentiel pour le succès des activités de disposer de marchés stables et lucratifs. Si certains facteurs de commercialisation sont indépendants de la volonté des producteurs, il existe des questions —comme le choix approprié des cultures, la disponibilité des intrants et l'entreposage intermédiaire— qui relèvent des services d'appui compétents. Le PAM et les partenaires d'exécution devront s'occuper du suivi des questions de commercialisation et de production et prendre les mesures correctives nécessaires. Dans plusieurs cas, certaines des contributions positives de la part des partenaires d'exécution devront être renforcées.
68. Les activités de colonisation assistées par le PAM sur les terres nouvellement mises en valeur et dans le désert sont exécutées dans des environnements difficiles et fragiles. Les effets immédiats semblent être positifs pour ce qui est des facteurs relatifs à l'environnement. Toutefois, et compte tenu de la vulnérabilité de ces terres marginales, le gouvernement et le PAM devraient continuer de suivre de près la situation. Le PAM a envisagé la possibilité d'une coopération avec des organismes bilatéraux pour le suivi environnemental et les interventions visant à améliorer, par exemple, la gestion des déchets solides. À cet égard, des progrès ont été réalisés avec l'agence de coopération italienne en Haute-Égypte.

## PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

### Examen préalable

69. Les deux activités en Haute-Égypte et dans les gouvernorats de la mer Rouge ont suivi la procédure préparatoire traditionnelle. Le gouvernement a fait les demandes officielles, le bureau de pays a organisé les missions pour visiter les zones et les grandes lignes du projet



ont été préparées. On effectuera des missions d'examen préalable au cours de l'année 2001 et on formulera des résumés de projet. Pour le travail d'évaluation, le bureau de pays pourra bénéficier de l'assistance technique des autres organismes des Nations Unies dans le cadre des accords de coopération technique. La préparation du mandat, l'examen des rapports d'évaluation et la préparation des résumés des activités seront entrepris en collaboration avec le Bureau régional et les ministères représentant les partenaires d'exécution et, selon qu'il convient, avec les partenaires des Nations Unies et les organismes bilatéraux. Un comité d'examen du programme local étudiera également les résumés des activités.

## Exécution du programme

70. En termes de volume des activités, le présent programme de pays est à peu près au même niveau que le précédent. Par conséquent, le niveau actuel d'effectifs du bureau de pays est considéré adéquat et sera maintenu. L'exécution suivra une approche appliquée à l'ensemble du programme, mais pour chaque activité les responsabilités seront clairement attribuées. Le personnel compétent dans le bureau de pays et des partenaires d'exécution sera encouragé à participer à la formation sur des aspects importants comme l'analyse du cadre logique, les plans d'action pour l'égalité entre hommes et femmes et les méthodes participatives d'évaluation en milieu rural.
71. Responsables de la coordination et de l'exécution. Le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres est le responsable direct de l'exécution de tous les projets du PAM, à l'exclusion du projet du Sinaï, qui est exécuté par le Ministère des nouvelles communautés. Le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres est appuyé en outre par d'autres ministères et institutions. Par exemple, les Ministères de la santé et de l'éducation doivent apporter leur contribution en fournissant le personnel des cliniques et des écoles. Les institutions spécialisées, comme l'Institut de la recherche pour les zones désertiques dans le gouvernorat de la mer Rouge, doivent parfois apporter leur soutien aux projets sur des questions spécifiques.
72. Le PAM coopère depuis longtemps avec le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres et plusieurs missions (y compris l'évaluation à mi-parcours de l'an 2000) ont souligné la capacité du ministère à garantir les fonds de contrepartie ainsi que la gestion des projets et de l'aide alimentaire du PAM.
73. Au cours du précédent programme de pays, le bureau de pays a travaillé avec le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres pour améliorer la capacité du personnel de projet dans la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation sensibles aux questions de disparités entre hommes et femmes et participatifs. Ce travail sera poursuivi dans ce programme de pays étant donné la nécessité d'une gestion axée sur les résultats accrue.
74. Grâce à l'élaboration du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le gouvernement et les organismes des Nations Unies ont reconnu le besoin d'une coordination plus étroite et de la mise en commun des informations. Pendant les deux dernières années, plusieurs mécanismes formels et informels ont évolué, y compris la création conjointe de pages Web pour l'examen mutuel des programmes de pays et l'organisation d'examens conjoints de programme formels et annuels.
75. **Renforcement des initiatives en faveur de l'autonomisation des femmes.** Parmi les domaines d'assistance en milieu rural mentionnés ci-dessus, le programme de pays vise à augmenter l'alphabétisation des femmes et leurs aptitudes aux activités rémunératrices et à aborder certains des problèmes de santé urgents qui les touchent. Ce travail devrait être



effectué avec la coopération de l'UNICEF et du FNUAP. En outre, les initiatives fructueuses de politiques financées par le PAM en faveur de l'autonomisation des femmes (allocation des terres et concession de titre de propriété foncière aux femmes, délivrance des cartes d'identité) seront renforcées et encouragées. Le PAM formera activement des partenariats avec d'autres organismes qui travaillent dans ces domaines pour assurer le succès et la cohérence des activités. Un des objectifs visés sera d'avoir au moins 30 pour cent de femmes participant aux comités de développement. Cet objectif sera peut-être difficile à atteindre dans certaines des communautés ciblées. Dans ces cas, le PAM étudiera des stratégies de substitution pour faire entendre la voix des femmes. Qui plus est, 15 à 20 pour cent au moins des ressources pour les activités fondamentales devront être réservées systématiquement aux femmes. Enfin, toutes les cartes pour les rations des familles seront délivrées au nom des deux époux.

76. **Promotion de la participation.** Les éléments d'activité participative jugés utiles par les missions d'évaluation et d'examen seront par la suite renforcés. Un objectif fondamental de l'adoption d'une approche participative renforcée est de garantir que les bénéficiaires eux-mêmes seront prêts à apporter une contribution à la planification et au processus décisionnel au terme des activités du programme de pays. Dans ce cas, le rôle du gouvernement est essentiel et les modes de participation ainsi que les principaux aspects de l'exécution seront inclus dans les contrats opérationnels des nouvelles activités. Selon les recommandations de la mission d'évaluation, des plans détaillés d'approches participatives seront en place dès le début des projets appuyés par le PAM et ces approches seront utilisées tout au long de l'opération.
77. L'information est essentielle pour la participation. Dans le présent programme de pays, il a été prévu d'informer de façon plus active les bénéficiaires. Par exemple, tous les bénéficiaires recevront un petit dépliant décrivant le projet, ses objectifs, ce qu'on s'attend des bénéficiaires et du personnel d'encadrement. Même si certains bénéficiaires sont analphabètes, des amis pourront le leur lire.
78. Dans le cadre du présent programme de pays, on s'est efforcé de développer les communautés, soit par la création officielle des associations de développement communautaire, enregistrées auprès du gouvernement, soit par l'établissement de coopératives. L'expérience montre qu'il faut engager des efforts supplémentaires pour développer la capacité de ces organisations. Les habitants des nouvelles communautés sont beaucoup plus dynamiques que ceux des régions plus anciennement établies et prêts à écouter des conseils pour améliorer leurs communautés. Dans le cadre des opérations de suivi du présent programme de pays, on recueillira ce genre d'information qualitative et on organisera un soutien technique pour renforcer les capacités et faire face à tous les problèmes décelés.
79. **Logistique alimentaire.** Depuis quelques années, l'Égypte a financé tous les mécanismes logistiques alimentaires, y compris le transport terrestre, l'entreposage et la manutention. Presque toutes les expéditions arrivent au port d'Alexandrie, où le gouvernement prend possession des marchandises au moment du déchargement. Au début, la nourriture est stockée dans un entrepôt portuaire. Ensuite, les responsables de l'activité passent des contrats avec des compagnies de transports commerciaux pour le transport des produits aux entrepôts du projet. Les opérations d'entreposage et les mouvements de l'aide alimentaire sont consignés dans des rapports trimestriels et les fonctionnaires du PAM, dans leurs missions de suivi, contrôlent la véracité de cette information. L'aide alimentaire est distribuée aux bénéficiaires sur une base trimestrielle à l'aide des cartes de rations familiales. Il faut noter que l'Égypte présente un des niveaux les plus bas de pertes post-c.a.f.



80. Chaque année, les responsables du projet préparent un plan de travail et un plan de livraison de l'aide alimentaire. Le personnel du PAM examine ces plans pour s'assurer en particulier que les contrats opérationnels sont respectés et que la demande totale ne dépasse pas les allocations pour l'Égypte.

### Stratégie de retrait

81. Comme il a été proposé dans le SSP, le PAM se désengagera graduellement de la Basse-Égypte pour concentrer ses activités dans les zones pauvres et frappées par l'insécurité alimentaires de la Haute-Égypte et du désert identifiées par les études ACV. En outre, les deux activités de base du programme de pays ont des objectifs clairement établis qui devront être atteints dans des délais définis.

### Durabilité

82. Les types d'activités de production encouragés dans le programme de pays seront durables après la fin du programme. La structure des actifs obtenue par les bénéficiaires contribue à cette durabilité. Les bénéficiaires, légalement ou par tradition, ont la propriété des actifs matériels générés par les activités (maisons, terres mises en valeur, citernes, parcours clôturés, etc.) ou en auront la propriété à l'avenir après avoir remboursé leurs emprunts à long terme au gouvernement. En outre, les activités dispensent de la formation et font la promotion du développement communautaire appuyé en partie par l'aide alimentaire, ce qui permet aux bénéficiaires de développer des ressources humaines et des actifs sociaux de valeur.

### Suivi du programme et vérification des comptes

83. Le suivi des effets et de l'impact des opérations du PAM constituant un impératif de la politique visant à favoriser le développement, il faut prendre des mesures pour reformuler le système de suivi actuel. Conformément aux recommandations de la mission d'examen et des missions d'évaluation de mi-parcours, le bureau de pays travaille, en collaboration avec les partenaires d'exécution, pour:
- a) Créer une base de données systématique, intégrée au bilan commun de pays et appuyée par l'ACV, dans le but de dégager un tableau général plus clair de la pauvreté et de la faim en Égypte et des effets sur les bénéficiaires du programme du PAM et du gouvernement. Cela pourrait inclure la collecte annuelle des indicateurs clés de programme ci-dessous:
    - niveau de consommation alimentaire par rapport aux besoins;
    - niveau de revenu par rapport aux besoins élémentaires;
    - disponibilité/utilisation des actifs communautaires;
    - taux de présence/permanence des écoliers dans les écoles ciblées.
  - b) Placer clairement l'accent sur l'analyse des données de suivi pour appuyer la gestion de l'activité et pour en évaluer les effets et l'impact.
  - c) Rendre le personnel de gestion du projet plus réceptif à l'information obtenue.
  - d) Conduire des analyses périodiques coût-efficacité pour vérifier que les activités atteignent les résultats prévus d'une façon rentable.
  - e) Conduire de façon périodique (par exemple, deux fois en cinq ans) des évaluations participatives en milieu rural pour toutes les activités.



84. Pour les raisons décrites ci-dessus, l'unité ACV du Bureau régional Moyen-Orient, Asie centrale et Méditerranée (ODC) est en train d'établir des liens plus étroits avec l'Agence centrale pour la mobilisation de l'opinion publique et les statistiques afin de recueillir des données désagrégées supplémentaires et, partant, disposer de cartes de la vulnérabilité plus précises. Dans le bureau de pays, un fonctionnaire est responsable de la liaison entre l'unité ACV au Bureau Moyen-Orient et Afrique du Nord et d'autres fonctionnaires du même niveau dans les autres organismes des Nations Unies pour mettre à jour le bilan commun de pays. Dans les zones des activités, le personnel de suivi qui a déjà préparé des rapports sur l'état d'avancement des activités devra fournir les renseignements relatifs au programme nécessaires à la base de données mentionnée ci-dessus. Cette information sera rassemblée au bureau de pays.
85. Le bureau de pays travaille également avec d'autres organismes utilisant la technologie de télédétection pour obtenir et ensuite mettre à jour les images en série chronologique des zones du projet, notamment la végétation d'une zone.

## Activité complémentaire 1: Initiative en faveur de l'alimentation scolaire en Égypte

### *Orientation stratégique*

86. Cette activité complémentaire d'une durée de trois ans sera entreprise dans deux des gouvernorats où se déroulent les activités fondamentales et leur servira de complément. La distribution d'une collation journalière à l'école encouragera les familles pauvres de ces gouvernorats à scolariser leurs enfants. Les enfants tireront des avantages nutritionnels directs des denrées alimentaires distribuées.
87. L'activité complémentaire répond à l'objectif 2 de la politique visant à favoriser le développement: permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation.

### *Analyse des problèmes*

88. Bien qu'en Égypte les taux d'inscription à l'école primaire soient relativement élevés à l'échelon national, il existe encore des différences au niveau régional. Par exemple, plusieurs gouvernorats en Haute-Égypte ont des taux d'inscription nettement inférieurs à la moyenne nationale. Les enfants qui ne fréquentent pas l'école primaire seront plus probablement des adultes analphabètes et systématiquement défavorisés du point de vue de l'emploi.
89. Le système d'éducation primaire en Égypte compte environ 7,5 millions d'écoliers (4 millions de garçons et 3,5 millions de filles) dans 15 617 écoles. Le plus fort pourcentage d'enfants entre 7 et 11 ans non inscrits à l'école se trouve dans le gouvernorat de Fayoum en Haute-Égypte (21,8 pour cent) tandis que la moyenne générale dans le pays est d'environ 9,3 pour cent. Le gouvernorat de Fayoum est au deuxième rang dans le pays au plan de l'incidence de la pauvreté (environ 40,6 pour cent de pauvreté et 14 pour cent de pauvreté extrême). Bien que les données pour le Sinaï ne soient pas disponibles, on a observé que la fréquentation scolaire des enfants des ménages bédouins, qu'ils soient nomades ou semi-nomades, est basse. On peut présumer, considérant les rôles traditionnels des femmes et des filles à l'intérieur des ménages, que les taux de fréquentation scolaire des filles sont encore plus bas.
90. Il convient également de noter qu'en Égypte, environ 52 pour cent des écoliers entre 6 et 12 ans souffrent d'anémie.



### **Objectifs et résultats escomptés**

91. L'objectif de cette activité est d'apporter une assistance aux familles pauvres en Haute-Égypte et dans les zones désertiques, pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école primaire et de permettre aux enfants pauvres de se concentrer et d'apprendre grâce à l'aide alimentaire à l'école.
92. Deux gouvernorats seront visés par ce projet: Fayoum et Sinâï du Nord. L'effet escompté de cette activité est d'avoir plus d'enfants ayant terminé le cycle primaire dans les zones ciblées et une appréciation de la part des parents de la valeur à long terme de l'éducation de leurs enfants. On atteindra cet objectif grâce à l'augmentation de la fréquentation des enfants à l'école primaire et à la diminution des taux d'abandon scolaire. En outre, les programmes d'alimentation scolaire aideront les enfants à mieux se concentrer sur leur travail et par conséquent à profiter au maximum des activités scolaires et parascolaires.

### **Rôle et modalités de l'aide alimentaire**

93. Le rôle de l'aide alimentaire est d'abord d'agir comme incitation pour que les parents envoient leurs enfants à l'école. Cela devrait surtout aider les filles, vu le rôle économique qu'elles jouent dans les ménages. L'aide alimentaire diminuera également la faim à court terme, ce qui augmentera la capacité de concentration et améliorera les résultats scolaires.
94. On distribuera une collation nutritive par jour aux enfants d'environ 660 écoles primaires. Il s'agira d'une expansion du programme d'alimentation scolaire actuellement exécuté dans 117 écoles et géré par le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres par l'entremise du Centre pour le développement de la maternité et de l'enfance. Pour les ingrédients des collations, le PAM fournira de la farine de blé enrichie, de l'huile végétale et du sucre et le gouvernement du fromage.

### **Stratégie d'exécution**

95. Sous l'égide du Ministère de l'éducation, le partenaire d'exécution du PAM sera le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, qui confiera la responsabilité de l'exécution sur le terrain au Centre pour le développement de la maternité et de l'enfance, organisme qui relève du ministère. Une ration journalière est fournie actuellement aux enfants dans 79 écoles à Fayoum et dans 38 écoles dans le Sinâï du Nord. La ration alimentaire est préparée chaque jour dans les locaux des centres de préparation alimentaire de Fayoum et El Arish (Sinâï du Nord) et distribuée aux écoles par camion. Le Centre organise également la formation pour les femmes et les filles en matière d'hygiène générale et de transformation des produits alimentaires, les centres secondaires étant gérés principalement par des femmes.
96. Les produits seront livrés directement au projet à Fayoum et Ismaïlia et placés dans des entrepôts, facilement accessibles des centres pour la préparation des collations. Environ 10 centres de préparation seront établis dans les provinces ciblées. Chaque jour, le personnel des centres préparera les collations sous la surveillance directe du Département de la santé.
97. Les collations seront ensuite transportées dans les écoles ciblées où le comité alimentaire de l'école en prendra livraison et les distribuera aux enfants. Ce même comité aura la responsabilité de dispenser aux enfants des conseils pour qu'ils améliorent leurs habitudes alimentaires et leur hygiène.
98. Le PAM cherchera, dans la mesure du possible, à fournir des produits enrichis en vitamines et minéraux. Il sera également conseillé et aidé par l'UNICEF et l'OMS pour



vérifier si les enfants ciblés ont besoin de suppléments alimentaires ou d'un traitement anthelminthique.

99. Tous les coûts de transport terrestre, entreposage et manutention seront pris en charge par le gouvernement.

### ***Bénéficiaires et avantages escomptés***

100. Le nombre d'enfants qui devraient bénéficier de cette activité se chiffre à 282 600 et le but de l'activité est que la moitié de ces enfants soit des filles.

### ***Dispositifs de suivi***

101. Des rapports trimestriels sur la distribution seront préparés par le comité alimentaire de l'école et unifiés dans un rapport du gouvernorat envoyé à la direction centrale du projet. Ces rapports et les mouvements généraux des produits seront consolidés dans un rapport trimestriel du gouvernement sur l'état d'avancement et soumis au PAM. Un rapport semestriel d'exécution du projet sera préparé en collaboration avec le Ministère de l'éducation et comprendra les données qualitatives et quantitatives sur la présence et les conditions diététiques des écoliers bénéficiaires. La direction du projet et le personnel du PAM effectueront des contrôles et des visites de terrain réguliers pour assurer une exécution correcte et la réalisation des objectifs du projet.

### ***Estimation des coûts***

102. Cette activité, d'une durée de trois ans, nécessitera 31 369 tonnes de produits, dont 25 434 tonnes de farine de blé, 2 543,4 tonnes d'huile végétale et 3 391,2 tonnes de sucre, pour un coût opérationnel direct pour le PAM de 10 069 261 dollars. La contribution du gouvernement se chiffre à 3 660 054 dollars.
103. L'exécution d'activités complémentaires sera sujette à la disponibilité de financements additionnels directs bilatéraux ou multilatéraux. Toutes les ressources du PAM dépendent des contributions des donateurs.

## **Évaluation**

104. On réalisera d'abord une enquête initiale pour chaque activité et chaque zone ciblée. L'information obtenue sera ventilée par sexe et concentrée sur les indicateurs socio-économiques, de santé (en particulier la santé des femmes et des enfants) et d'éducation. On pourra se référer à cette base de données à n'importe quel stade du cycle du programme, qu'il s'agisse des évaluations participatives en milieu rural ou des évaluations plus formelles.
105. Tout en effectuant un suivi régulier des activités du programme, le bureau de pays organisera une mission d'examen à mi-parcours au début de l'année 2004, qui sera suivie par une évaluation à mi-parcours effectuée par le Bureau de l'évaluation du PAM pendant l'été 2004. Les questions clés de ces missions sont: l'efficacité de l'approche du programme de pays; la conformité avec la politique visant à favoriser le développement; la participation des femmes; les partenariats entre les organismes participants; l'impact et les résultats du programme, l'impact sur l'environnement, la gestion du projet, la gestion des produits et le ciblage des bénéficiaires.
106. En outre, une équipe des Nations Unies dirigée par le PAM, qui a examiné la possibilité d'entreprendre des examens conjoints à l'échelle du système des Nations Unies, a notamment conclu qu'il fallait absolument tenir au courant le gouvernement et tous les



groupes participants du déroulement des activités du PAM. Il a été décidé de tenir des réunions annuelles sous la présidence du Ministère des affaires étrangères pour examiner les programmes du Groupe des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes.

---

## RECOMMANDATION

107. Pour le programme de pays proposé pour l'Égypte, qui couvre la période 2002–2006, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans les limites des ressources disponibles, l'allocation de 34 365 462 dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base, et de 10 069 261 dollars pour des activités complémentaires.



**ANNEXE I****RESUME DU SSP POUR L'EGYPTE (WFP/EB.3/2000/6/5)**

L'Égypte est classée parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). En 1999, le pays a importé 7,9 millions de tonnes de céréales, soit 50 pour cent de ses besoins. L'indice global de la sécurité alimentaire des ménages établi par la FAO était de 96,0 pendant la période 1993-95, en hausse par rapport à la période 1979-81, où il atteignait 92,7. Toutefois, les données récentes tirées d'enquêtes nationales par sondage indiquent que 12 pour cent de la population totale (soit 7,7 millions de personnes) et 21 pour cent (quatre millions de personnes) des personnes figurant dans les trois déciles inférieurs en termes de répartition de revenus consomment une quantité de protéines inférieure à leurs besoins énergétiques journaliers. Parmi les enfants de moins de cinq ans, 21 pour cent souffrent de retard de croissance et 11 pour cent d'insuffisance pondérale. Le PNUD, dans son Rapport mondial sur le développement humain 1997, estimait à 73 pour 1 000 naissances vivantes le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. La croissance économique globale a atteint des niveaux impressionnants, puisque le produit national brut (PNB) par habitant est passé de 660 dollars en 1993 à 1 290 dollars en 1998; mais la répartition des revenus est inégale, puisque près de 23 pour cent des habitants du pays (soit environ 13,6 millions de personnes) vivent avec nettement moins de un dollar par jour. L'indice de développement humain de l'Égypte, établi par le PNUD, est de 0,623, ce qui place le pays au 119ème rang sur 174 pays.

En se fondant sur les principes de la politique visant à favoriser le développement ainsi que sur les enseignements tirés de l'expérience passée, et en particulier sur l'évaluation du programme de pays en cours, le présent schéma de stratégie de pays (SSP) pour la période 2002-2006 s'attache avant tout aux formes d'assistance et aux groupes cibles qui permettront l'utilisation la plus efficace de l'aide alimentaire du PAM en Égypte. L'aide alimentaire sera ciblée de manière précise afin d'atteindre un objectif de développement bien déterminé, et elle sera fournie au moment opportun. La stratégie recourt au ciblage géographique, sur la base d'analyses fournies par l'Unité régionale d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), afin d'aider les ménages particulièrement vulnérables à échapper à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. Le PAM collaborera avec le gouvernement et nouera des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies ainsi qu'avec des ONG afin d'apporter aux groupes les plus vulnérables des infrastructures matérielles, un renforcement des capacités locales et des initiatives de développement social. Ces activités se feront avec la participation des bénéficiaires, afin de garantir tant la cohésion sociale au sein des communautés de colons que la durabilité des capacités de production. Dans tous les domaines d'assistance, le SSP traitera de la question intersectorielle essentielle que constitue le renforcement de l'autonomie des femmes. L'engagement du PAM de plaider la cause des pauvres sera consolidé et réalisé de manière plus efficace. En s'appuyant sur ses réussites passées, le PAM utilisera l'expérience qu'il s'est acquise en matière de programmes pour renforcer et élargir les politiques concernant les pauvres et pour susciter des changements durables en améliorant leur existence.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent SSP vise les objectifs 2, 3 et 5.



Par conséquent, la présente stratégie identifie les domaines d'assistance et les groupes cibles suivants:

- a) *Permettre aux plus pauvres d'accéder à une sécurité alimentaire autonome grâce à l'agriculture:* Cette activité bénéficiera aux personnes sans terre et pratiquement sans terre, aux pauvres et aux familles souffrant d'insécurité alimentaire dans les zones les moins fertiles de Haute-Égypte, où les analyses de vulnérabilité ont révélé de graves problèmes de faim, de pauvreté et de faiblesse du développement humain. Une méthode nouvelle sera adoptée; il s'agira, en collaboration avec le gouvernement, de susciter un développement de l'agriculture et de mettre en œuvre des programmes de colonisation rurale dans les zones où vivent les personnes pauvres, plutôt que de réinstaller ces personnes dans d'autres zones. Cette manière de procéder permettra à la communauté pauvre, dans son ensemble, de mieux bénéficier des retombées économiques et sociales des nouvelles activités économiques. L'aide alimentaire soutiendra les bénéficiaires pendant la période transitoire de création d'actifs agricoles, ce qui améliorera leur niveau de sécurité alimentaire.
- b) *Stabiliser les moyens d'existence des Bédouins souffrant d'insécurité alimentaire:* Cette activité bénéficiera aux communautés bédouines pauvres et gravement touchées par l'insécurité alimentaire vivant dans des conditions très dures en zones désertiques, et appuiera l'acquisition de moyens de subsistance durables à plus large assise. L'aide alimentaire viendra soutenir ces groupes durant la phase de transition de leur mode de vie traditionnel au nouveau modèle.
- c) *Aider les familles pauvres à envoyer leurs enfants à l'école:* Les repas de midi offerts dans les établissements scolaires encourageront les familles pauvres de deux des gouvernorats les plus pauvres d'Égypte à envoyer leurs enfants à l'école. Les enfants bénéficieront directement, sur le plan nutritionnel, des aliments fournis.
- d) *Améliorer l'existence des enfants des villes en situation de risque:* Dans le cadre de cette activité, qui sera entreprise conjointement avec le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime (BCDPC) et l'UNICEF, les enfants des rues du Caire et d'Alexandrie recevront une incitation, sous forme de nourriture, à participer à des programmes de développement de capital humain, exécutés par des ONG.

La période du programme de pays actuel (1998-2001) a été réduite d'un an pour assurer l'harmonisation du cycle de programme dès le prochain programme de pays quinquennal (2002-2006). Dans le cadre du processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le PAM collaborera avec les partenaires du Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) afin de planifier et mettre en œuvre des interventions intégrées plus particulièrement axées sur l'alphabétisation et la formation des femmes ainsi que sur l'éducation des enfants, sans oublier les questions de santé et de nutrition au sein des communautés qui bénéficieront de l'assistance du PAM. Il est à souhaiter que l'intervention dans le secteur urbain, qui sera entreprise conjointement avec deux organismes des Nations Unies, conduira à accorder une importance accrue aux enfants des villes en situation de risque.



## PRINCIPAUX POINTS SOULEVES DURANT LE DEBAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE SSP POUR L'EGYPTE

Le Conseil a approuvé le schéma de stratégie de pays pour l'Égypte et autorisé le Secrétariat à procéder à l'élaboration d'un programme de pays, qui devrait tenir compte des recommandations formulées.

Un certain nombre de représentants ont souligné l'importance de la collaboration du PAM avec d'autres organismes des Nations Unies et les représentants/missions des donateurs en Égypte, ainsi que les possibilités de partenariat entre le PAM, le FIDA et la FAO dans le cadre de projets d'intérêt commun. Ils ont estimé qu'il fallait effectivement constituer une base de données systématique permettant de mesurer l'impact de l'aide du PAM, et ont demandé un effort accru en faveur de l'éducation des filles dans les zones rurales de la Haute-Égypte, tout en se félicitant que la stratégie accorde une large place au renforcement des capacités des pauvres.

La plupart des représentants ont noté que les principaux domaines d'assistance proposés pour la stratégie de pays cadraient avec les directives formulées par le Conseil en matière d'aide du PAM au développement.

Tous les représentants qui s'étaient rendus en Égypte ont remercié le Gouvernement égyptien et le bureau de région et de pays du PAM pour leur appui et leur hospitalité.

Le Conseil a noté que la présentation simultanée du rapport d'évaluation et du schéma de stratégie de pays avait montré son utilité.



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE PROGRAMME DE PAYS POUR L'ÉGYPTE (2002–2006)		
Résultats-Hiérarchie	Indicateurs de la performance	Hypothèses et risques
<b>Objectif à l'échelon national:</b> atteindre une sécurité alimentaire autonome et éradiquer la pauvreté	Degré d'autonomie alimentaire et incidence de la pauvreté à l'échelon national	Ressources adéquates et en temps opportun et engagements disponibles pour l'exécution des activités
<b>Objectif du programme de pays:</b> Réduire la malnutrition et la pauvreté et favoriser les ressources humaines dans les zones ciblées en Haute-Égypte et dans les zones désertiques	<b>Indicateurs d'impact</b> (zones d'intervention) 1. Taux d'anémie 2. Incidence de la pauvreté 3. Pourcentage d'enfants avec éducation primaire	Investissements complémentaires adéquats et en temps opportun et services d'appui par le gouvernement et les autres partenaires de développement
<b>Buts du programme de pays</b>	<b>Indicateurs des effets du programme de pays</b>	<b>Risques, hypothèses</b>
1. En Haute-Égypte, promouvoir une sécurité alimentaire autonome, augmenter les revenus et fournir des services de développement social	1. Niveau de consommation alimentaire par rapport aux besoins 2. Niveau de revenus par rapport aux besoins élémentaires 3. Disponibilité et utilisation des actifs communautaires	Investissements nécessaires, développement des infrastructures, apports techniques et services d'appui fournis de façon adéquate, en temps opportun et de qualité
2. Dans les zones désertiques, promouvoir une sécurité alimentaire autonome, augmenter les revenus et le développement communautaire grâce à la reconversion vers des moyens de subsistance sédentarisés et durables	1. Niveau de consommation alimentaire par rapport aux besoins 2. Niveau de revenus par rapport aux besoins élémentaires 3. Disponibilité et utilisation des actifs communautaires	Investissements nécessaires, développement des infrastructures, apports techniques et services d'appui fournis de façon adéquate et en temps opportun



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE  
PROGRAMME DE PAYS POUR L'ÉGYPTE (2002–2006)**

<b>Résultats-Hiérarchie</b>	<b>Indicateurs de la performance</b>	<b>Hypothèses et risques</b>
3. (Complémentaire) En Haute-Égypte et dans les zones désertiques, aider les familles pauvres à envoyer leurs enfants, surtout les filles, à l'école et leur faire terminer le cycle du primaire	1. Augmentation du pourcentage de nouvelles familles favorables à l'éducation pour leurs enfants 2. Proportion de garçons et de filles qui complètent le cycle du primaire	1. Services d'éducation opérationnels et adéquats 2. Aucune limite imputable à des barrières socioculturelles
<b>Objectifs de chaque activité du programme de pays</b>	<b>Indicateurs des effets de l'activité*</b>	<b>Risques, hypothèses</b>
1.1 Disponibilité alimentaire provenant de la production personnelle et augmentation durable du pouvoir d'achat pour les pauvres sans terre et sans travail	Niveau de production alimentaire par rapport à l'étude initiale	Distribution de l'irrigation équitable, adéquate et en temps opportun
1.2 Développement social et communautaire dans les zones de colonisation	Niveau des revenus des ménages par rapport à l'étude initiale Participation dans les associations et les coopératives communautaires	Disponibilité de conseils techniques et de commercialisation adéquats
1.3 Augmentation de la participation des femmes aux activités économiques et sociales	Proportion de femmes participant aux activités relatives à l'agriculture, à la création de revenus et aux associations communautaires	Les pressions sociales et culturelles n'empêchent pas les bénéficiaires, surtout les femmes, de participer aux associations communautaires
2.1 Augmentation de la disponibilité alimentaire pour les Bédouins semi-nomades et les pauvres sans terre dans un environnement d'agriculture sédentarisée	Niveau de consommation alimentaire par rapport à l'étude initiale	1. Les Bédouins et les pauvres sans terre acceptent le défi du changement vers d'autres systèmes de moyens de subsistance
2.2 Sources de revenu diversifiées, durables et favorables à l'environnement	Niveau de revenu avec sources de revenus par rapport à l'étude initiale	2. Les Bédouins et les colons acceptent le nouvel environnement social et communautaire
2.3 Accès aux services de santé et d'éducation dans un environnement communautaire sédentarisé	Présence de communautés agricoles sédentarisées et développées avec écoles et cliniques	
3.1 Les parents apprécient la valeur à long terme de l'éducation de leurs enfants et les encouragent à fréquenter et à terminer le cycle du primaire	Augmentation du pourcentage d'enfants qui terminent le cycle du primaire	L'environnement de l'école est propice à sa fréquentation





**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE  
PROGRAMME DE PAYS POUR L'ÉGYPTE (2002–2006)**

<b>Résultats-Hiérarchie</b>	<b>Indicateurs de la performance</b>	<b>Hypothèses et risques</b>
<b>Résultats principaux</b>	<b>Indicateurs des résultats*</b>	<b>Risques, hypothèses</b>
1.1.1 Installation des familles sans terre sur des terres nouvellement irriguées	Installation de 29 130 familles sans terre dans des terres nouvellement irriguées	Colonisation sans tensions sociales, effectuée de façon équitable
1.1.2 Adoption de nouvelles techniques agricoles	30 587 hectares produisent avec succès des récoltes avec les nouvelles technologies	Les nouvelles aptitudes sont acceptables pour les fermiers
1.2.1 Mise en place d'un système de crédit	Plus de 30 pour cent des fermiers utilisent le crédit du Fonds d'activité	Disponibilité en temps opportun des fonds de contrepartie, du personnel et des services d'appui
1.2.2 Mise en place des infrastructures physiques communautaires	Environ 30 écoles primaires de village et 30 cliniques construites, dotées de personnel et financées	
1.3.1 Mise en place des associations communautaires	Environ 30 comités de village et 30 coopératives agricoles établis (cible de participation des femmes à 30 pour cent)	
1.3.2 Installation des ménages dirigés par une femme; titres de propriété foncière pour les épouses des bénéficiaires principaux; délivrance des cartes d'identité pour les femmes	20 pour cent des bénéficiaires directs sont des ménages dirigés par une femme; 20 pour cent des terres alloués aux épouses; carte d'identité pour toutes les femmes	Acceptation socioculturelle de la nouvelle condition des femmes
2.1.1 Mise en place de colonisations agricoles pour les Bédouins et les pauvres sans terre	8 600 Bédouins et familles pauvres sans terre établis sur les nouvelles fermes; 5 100 citernes et/ou réservoirs et infrastructures pour la récolte de l'eau créés; 3 500 fermes à irrigation avec eaux souterraines mises en place	Colonisation sans tensions sociales effectuée de façon équitable
2.1.2 Adoption de nouvelles techniques agricoles	Formation de 8 600 bénéficiaires pour l'adoption de nouvelles techniques agricoles	Nouvelles aptitudes acceptables pour les fermiers
2.2.1 Création d'un fonds de développement communautaire	Plus de 30 pour cent des fermiers utilisant les mécanismes de crédit du Fonds d'activité	

**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE  
PROGRAMME DE PAYS POUR L'ÉGYPTE (2002–2006)**

Résultats-Hiérarchie	Indicateurs de la performance	Hypothèses et risques
2.2.2 Construction des infrastructures communautaires	16 écoles primaires opérationnelles et 16 cliniques mises en place	Disponibilité en temps opportun des fonds de contrepartie, du personnel et des services de soutien
2.3.1 Installation des ménages dirigés par une femme	15 pour cent de tous les bénéficiaires directs sont des femmes chefs de ménage	Acceptation socioculturelle de la nouvelle condition des femmes
3.1.1 Augmentation des inscriptions des enfants à l'école primaire	Taux d'inscription	Les écoles, les enseignants et les services sont adéquats et opérationnels
3.1.2 Réduction des taux d'abandon à l'école primaire	Taux d'abandon	
3.1.3 Diminution de la faim à court terme parmi les enfants dans les écoles primaires	Rations alimentaires distribuées et consommées à l'école	

\* À revoir au moment de l'évaluation de l'activité.



Activité	Bénéficiaires directs			Bénéficiaires indirects		
	Total	Hommes/garçons	Femmes/filles	Total	Hommes/garçons	Femmes/filles
Activité 1	<b>29 130</b>	23 304	5 826	<b>116 520</b>	46 606	69 914
Activité 2	<b>8 600</b>	7 310	1 290	<b>34 400</b>	13 545	20 855
Activité 3	<b>282 600</b>	141 300	141 300			

## ANNEXE III

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DE L'ÉGYPTE 2002–2006

## Activités fondamentales

	Activité 1	Activité 2	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	67 731	42 177	109 908
Produits alimentaires (valeur)	17 567 6	10 249 6	27 817 238
Transport extérieur	3 589 7	2 235 3	5 825 124
Autres COD	328 000	395 100	723 100
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>	<b>21 485 3</b>	<b>12 880 0</b>	<b>34 365 462</b>
CAD <sup>1</sup>			1 555 000
CAI <sup>2</sup>			2 680 506
<b>Total, coûts pour le PAM</b>			<b>38 600 968</b>
<b>Contribution du gouvernement</b>	<b>29 204 1</b>	<b>83 080 5</b>	<b>112 284 669</b>

<sup>1</sup> Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil d'administration pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires des CAD et des ressources disponibles.

<sup>2</sup> Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DE L'ÉGYPTE 2002–2006

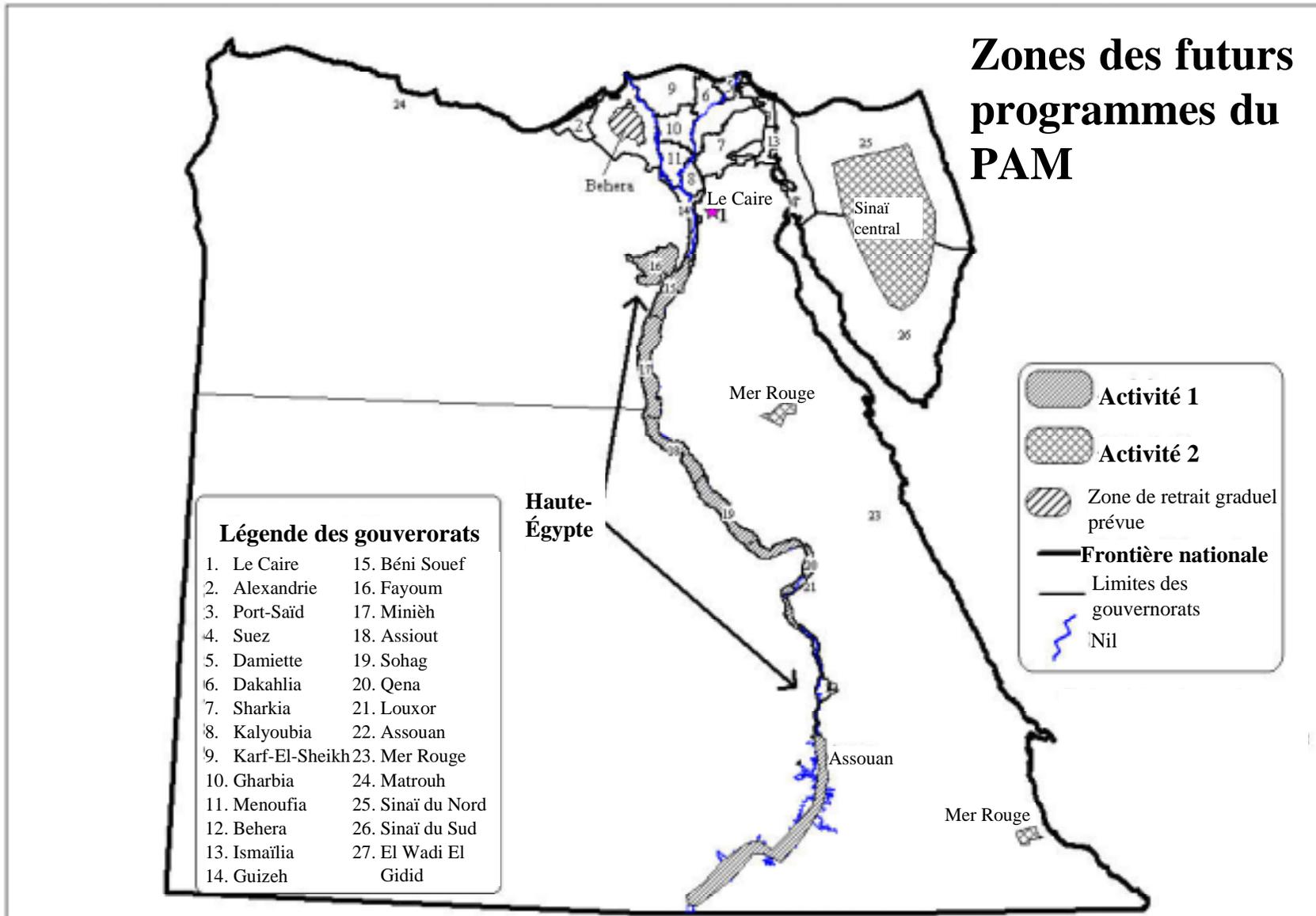
## Activités complémentaires

	Activité 1	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	31 369	31 369
Produits alimentaires (valeur)	8 206 704	8 206 704
Transport extérieur	1 662 557	1 662 557
Autres COD	200 000	200 000
<b>Total, coûts directs opérationnels</b>	<b>10 069 261</b>	<b>10 069 261</b>
CAD <sup>1</sup>		252 000
CAI <sup>2</sup>		785 402
<b>Total, coûts pour le PAM</b>	<b>11 106 663</b>	<b>11 106 663</b>
<b>Contribution du gouvernement</b>	<b>3 660 054</b>	<b>3 660 054</b>

<sup>1</sup> Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil d'administration pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires des CAD et des ressources disponibles.

<sup>2</sup> Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.





Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
c.a.f.	Coût, assurance et fret
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
COD	Coûts opérationnels directs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ONG	Organisation non gouvernementale
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
SSP	Schéma de stratégie de pays
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance